

→ CLUB  
LOOKÉA



CIRCUITS  
NOUVELLES  
FRONTIÈRES

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER – OMAN\*

Les ressortissants français sont autorisés à se rendre en Oman sous réserve de présenter à leur embarquement auprès de la compagnie aérienne et à leur arrivée sur le territoire omanais les éléments suivants :

- **Un certificat de vaccination** avec un code QR attestant de l'administration de deux doses de vaccin anti-Covid reconnu par les autorités omanaises. La deuxième dose du vaccin – ou la première pour les vaccins à dosage unique - doit avoir été administrée au moins 14 jours avant la date d'arrivée en Oman. Les vaccins approuvés en Oman sont à ce jour les suivants : Pfizer, Astra Zeneca, Sputnik, Sinovac, Moderna, Janssen et Sinopharm (le schéma français permettant aux personnes ayant contracté la covid-19 de bénéficier d'une seule injection n'est pas reconnu).
- **Un justificatif d'assurance médicale** (couvrant également les frais en cas d'affection par le Coronavirus).

Les enfants de moins de 18 ans ne sont pas soumis à l'obligation d'être vaccinés ou à celle de se soumettre à un test PCR pour entrer en Oman.

## FORMALITÉS VOL RETOUR\*

**Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet<sup>1</sup> :**

- Fournir un certificat de vaccination.

**Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :**

- Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.
- Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ).

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test).

Le coût du test PCR est d'environ 90€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <https://app.euplf.eu/#/>.

*PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !*

\*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

<sup>1</sup> Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

<https://www.levoyageur.fr/article/coronavirus/#Definition-du-schema-vaccinal-complet>

Date de la dernière mise à jour : 13/04/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

